

Réunion mensuelle n°1 du mercredi 25 septembre 2024

QUESTIONS DU SAIPER-UDAS

- 1) Le changement de direction entre Saint-Denis 3 Michel Debré et Saint-Denis 2 Les Lilas est-il provisoire ou pérenne ?
- 2) Le PACTE : Combien de part de pacte pour la nouvelle année scolaire ? Qui choisit les volontaires ? Y aura-t-il encore des projet sinnovants dans les Pactes ?
 - ⇒ Dotation de 3100 parts pour cette année 2024-25. Les missions d'intervention au collège ont bien diminué . Cette année 10% du pacte sont sur des projets innovants
 - ⇒ Pour le choix des collègues, la question reste posée et il faudra rester vigilant.
- 3) Les titulaires remplaçants affectés à l'année seront ils libérés bientôt ?
 - ⇒ Dans la très grande majorité non car, pour la plupart, ils ont été volontaires, et pour les autres, pas de personnels disponibles.
- 4) Pourquoi des réunions en visio? Qu'est ce qui justifie cette position, notamment pour la réunion des remplaçants ?
 - ⇒ Cette formule n'était pas connue du rectorat qui reste attaché à la forme hybride.

AUTRES RÉPONSES AUX QUESTIONS :

Circulaire absentéisme : mise en place d'une nouvelle application pour les élèves des 1er et 2nd degrés pour suivre les absences , d'absence injustifiées. Aussi, le rectorat pourra intervenir sur les situations du seuil 3, qui correspond aux cas les plus graves. Un temps de formation spécifique sera organisé à cet effet.

- Les AED : combien ne sont pas renouvelés et combien de recours ?
 - ⇒ Le Rectorat n'a pas de vue sur ce sujet, ce sont les établissements qui gèrent.
 - ⇒ 8 refus de reconduction au-delà de 6 ans, 3 recours gracieux dont 1 a abouti à une cédésation.
 - ⇒ Les AED n'ont pas accès à leur contrat, pour savoir quels sont leurs droits et quels sont les recours possibles.
- Combien de contractuels ont été recruté à ce jour dans le 1^{er} degré ?
9 contractuels recrutés sur des situations particulières car on ne trouvait pas preneur sur ces postes

- Versement de la part modulable REP+ dans les écoles : tout dépend du moment où la DPEP aura la répartition, il faut compter novembre ou décembre.
- Peut on faire un INEAT pendant l'année.
Il est possible de faire un INEAT hors délai en fonction des situations particulières. Un point sera fait en CSA
- Comment récupérer les années d'allocation effectuées à l'IUFM ? Comment trouver une solution ?
⇒ Se diriger vers sa gestionnaire.
- Combien avons nous de contractuels dans les ULIS collèges ?
61, mais nous sommes dans une année de transition avec une augmentation des stagiairesCAPPEI. On espère un meilleur résultat dans les pourcentages de réussite.
- Pour les AESH qui interviennent sur la pause méridienne, les discussions sont ouvertes avec les collectivités.
- Rendez- vous de carrière. Il serait nécessaire de procéder à une harmonisation du temps de rendez-vous de carrière . Certains IEN passent une matinée avec le collègue quand d'autres ne prennent qu'une heure. Mais cette pratique reste du domaine souverain des inspecteurs.
- Les 108 heures sont à remonter à l'IEN, mais la direction est maître à bord.
- Peu d'infos sur le renouvellement du dispositif rupture conventionnelle : une circulaire prévue début octobre pour la rentrée d'août 2025. Sera abordé en CSA.
- Congés bonifiés : quand se termine la transition ?
⇒ Le droit d'option « ancienne version » se termine le 5 juillet 2025, donc la campagne pour l'hiver austral sera la dernière.
- Le vote électronique des élections des parents : Pronote pas autorisé, pas de solutions gratuites pour le moment.
- Un logiciel pour un PPMS unifié mis en test bientôt.
- Retraite progressive : Fera l'objet d'un bilan en CSA. Les personnels ayant une fonction incompatible avec un temps partiel (TR/Directeurs) auront une réaffectation provisoire.